

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

10 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix février le Conseil d'administration du CCAS de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt-sept janvier sous la présidence de Madame Valérie DREYFUS, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents : 9

Mme Valérie DREYFUS, membre élu

Mme Brigitte RAIMBAULT, membre élu

M. Ronan GILLES, membre élu

Mme Marie-Agnès RAHAL, membre nommé

Mme Chantal LE MENELEC, membre nommé

Mme. Françoise CHEVALIER-CAMUS, membre nommé

M. Gilles PECOT, membre nommé

Mme Solange RENAUD, membre nommé

Mme Nathalie ENET, membre nommé

Absente ayant donné pouvoir : 1

Mme Anne-Sophie JUDALET, membre élu, conseillère municipale (donne procuration à M. GILLES).

Assistaient également à la réunion :

Mme Sabrina DESPORTES, responsable du service solidarité et adjointe au directeur de la cohésion sociale.

Mme Loeva GRIMAUD, responsable du service seniors et santé.

M. Laurent DELBECQUE, directeur des finances, de l'achat public et de la performance.

Absent·e·s excusé·e·s : 2

M. Sébastien ARROUËT, membre élu, conseiller municipal.

Mme Maryse PIVAUT, membre élu, conseillère municipale.

Conformément à l'article R.123-23 du code de l'action sociale, Monsieur Ulrich BREHERET, Directeur à la cohésion sociale, a assisté à la séance et assuré le secrétariat.

07. « Voitur'âge-navette seniors Orvault » : bilan 2025

Exposé

Le dispositif de mobilité solidaire « Voitur'âge – navette seniors Orvault », validé lors du conseil d'administration du CCAS du 10 septembre 2024, s'inscrit dans les préoccupations métropolitaines (« feuille de route longévité ») et communales (démarche Ville amie des aînés. Il a pour objectifs de :

- Favoriser la mobilité des personnes âgées en facilitant leurs déplacements sur le territoire.
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées en facilitant le fait qu'elles sortent plus régulièrement de leur domicile.
- Promouvoir la création de lien social en favorisant les interactions avec d'autres personnes âgées, des agentes de la collectivité et des bénévoles.

Ce dispositif est destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans, résidant à leur domicile sur la commune et étant en début de perte d'autonomie physique ou cognitive, isolées, et/ou en précarité financière.

Les premiers trajets Voitur'âge ont débuté fin janvier 2025 pour la navette collective et début février 2025 pour les trajets individuels. Un an après le début de la mise en œuvre du dispositif, il convient d'en dresser un bilan dont le détail complet est présenté en annexe.

I. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU BILAN 2025

A. Chiffres clés

En 2025, **82 personnes se sont inscrites** au dispositif Voitur'âge (transport individuel et/ou transport collectif) dont :

- 80% sont inscrites sur les deux volets du dispositif.
- Les deux tiers des personnes inscrites sont connus du CLIC Orvault – La Chapelle sur Erdre.
- 79 personnes sont inscrites sur le transport individuel, dont 45 utilisateurs ayant profité de 147 trajets.
- 18 personnes sont inscrites sur le transport collectif, dont 10 utilisatrices ayant bénéficié de 24 navettes.

Parmi les inscrits sur l'ensemble du dispositif, **47 personnes utilisent** régulièrement les transports, qu'ils soient individuels ou collectifs. Certaines s'inscrivent donc par précaution, en anticipation de problèmes de mobilité ou d'indisponibilité de proches. Les personnes utilisatrices sont âgées en moyenne de **83 ans, vivent majoritairement seules et sont 90% de femmes.**

Une majorité d'inscrits a déclaré avoir des **ressources intermédiaires** (=ressources comprises entre 1100€/mois et 1900€/mois pour une personne seule et entre 2100€/mois et 2900€/mois pour un couple). Le dispositif touche peu de seniors en situation de précarité financière.

La majorité des utilisateurs est en **début de perte d'autonomie, pour certains cette autonomie se dégrade néanmoins** (nécessité d'avoir une aide technique).

Une **commission** étudie les situations (entrées et sorties du dispositif) en lien avec le **CLIC** ce qui permet une orientation précise et une fluidité dans les parcours. Elle se réunit toutes les deux semaines. Seules trois personnes ont été refusées par la commissions (perte d'autonomie trop importante).

Le transport individuel est assuré par **12 bénévoles**, qui apprécient la conduite, la relation sociale et la souplesse de leur mission.

B. B. Bilan qualitatif

Les bénéficiaires sont contentes de ce dispositif :

- D'aller à des **rendez-vous « indispensables »**, médicaux notamment.
- De pouvoir **soulager leurs aidants** de certains trajets.
- Des **relations sociales** permises pendant les trajets.

Des personnes acceptées sur Voitur'âge (commission) rencontrent des difficultés de mobilité qui s'accroissent au fil du temps (accompagnement au bras nécessaire, pliage déambulateur, aide importante pour monter dans véhicule...). **Des sorties du dispositif sont à prévoir en 2026** en raison de la perte d'autonomie importante de certains bénéficiaires.

De leur côté, **les bénévoles assurant le transport individuel sont également satisfaits**. Ils apprécient :

- Le côté professionnel et rigoureux de l'organisation (sécurisant).
- Le fait d'avoir un résultat satisfaisant immédiat.
- Le fait que la partie financière ne pose pas de problème malgré les inquiétudes au début.
- Les temps de regroupement (deux en 2025)

Au-delà de la conduite, ils soulignent **l'importance de prendre le temps pour écouter, partager**. Certains bénéficiaires se livrent pendant les trajets.

Lors des navettes collectives, les agentes remarquent que pour une large partie des bénéficiaires les courses sont presque un prétexte à la sortie : la navette collective permet **avant tout du lien social**.

II. LES PERSPECTIVES

Différents points seront à travailler en 2026 :

- Une communication à relancer avant l'été pour trouver de nouveaux bénévoles et informer la population sur le service.
- Aller chercher des publics davantage en situation de précarité en s'appuyant sur des associations (Partage Solidarité Orvault ; les Resto du cœur ; les centres socio-culturels etc.
- Accentuer la vigilance collective sur la perte d'autonomie des bénéficiaires au fil du temps (retours des bénévoles, infos du CLIC, questionnaire autonomie régulier...);
- Proposer un temps avec les bénévoles sur les histoires de vie de bénéficiaires qui peuvent être lourdes à recevoir pour certains bénévoles (Format à préciser);
- Maintenir **une navette collective par semaine** au lieu de deux initialement prévues (en lien avec le volume de bénéficiaires et l'organisation du service);
- Profiter du lien de confiance qui se construit lors des échanges avec les agentes pour **transmettre des informations des dispositifs à destination des personnes âgées** (seniors en action, sport ami des aînés...);
- **S'attacher à maintenir Voitur'âge l'été** lorsque c'est possible.

Information

Le Conseil d'administration du CCAS propose :

- **DE PRENDRE ACTE** du bilan 2025 du dispositif de mobilité solidaire « Voitur'âge navette seniors Orvault ».

Débats

Madame CHEVALIER-CAMUS indique que le bénévole qu'elle connaît et qui participe à Voitur'Âge est très satisfait du dispositif.

Rendu exécutoire

Par télétransmission en

Préfecture le :

13 FEV. 2026

Extrait certifié conforme

Orvault, le 12 février 2026

Le secrétaire de séance

Ulrich BREHERET



La Vice-Présidente du CCAS



Valérie DREYFUS

Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le



ID : 044-214401143-20260210-DCA2026M02N07-DE

